

**Approbation du rectificatif de la délibération
2024/11/CFVU-117 (7 heures de TP à paramétrer
en heures de sortie terrain)**

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 04 novembre 2025

Délibération 2025/11/CFVU – 150

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

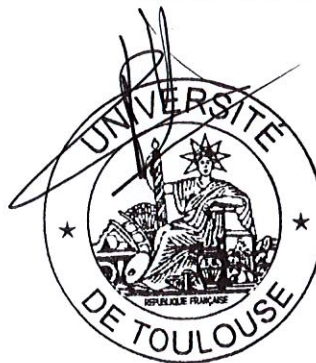
Vu les statuts de l'Université de Toulouse, notamment son article 27 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent le rectificatif de la délibération 2024/11/CFVU-117 (7 heures de l'UE Activités spéciales à l'officine votées comme heures de TP à paramétrer en heures de sortie terrain).

Toulouse, le 04 novembre 2025

Le Vice-Président CFVU

Vincent PAILLARD



Nombre de membres : 42
Nombre de membres présents ou représentés : 24

Nombre de voix favorables : 24
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0

Présentation points Pharmacie - CFVU du 04 novembre 2025

POINT 3 Copie écran 2024/11/CFVU-117 vote du 12 novembre 2024 7h sortie terrain en heure TP Ue
Activités spéciales à l'officine

2024/11/CFVU-117

 CFVU 2024_11_12_117.Approbation des demandes de double encadrement, de l'ajout de 7 heures de TP, et de la mise en conformité des SE du département
des sciences pharmaceutiques_doc.pdf (PDF, 9 Mo)

Dates

Créé le 12 novembre 2024

POINT 3 Copie écran SGCE 2025-2026 proposition aux vote rectificatif modification des heures
votées des 7h TP Ue Activités spéciales à l'officine en heures 7h sortie terrain.